



Comité Technique d'Établissement du **Cerema** 02 juin 2017

Compte-rendu Force Ouvrière

Ce CTE fait suite à celui du 18 mai dernier. Il porte sur un point pour avis du projet de l'arrêt des activités de la SEMR à Blois.

Le vote du 18 mai 2017 avait recueilli un vote CONTRE à l'unanimité.

Le DG ne nous présente qu'une modification très marginale du texte pour un nouveau vote, et ne change rien au contenu et aux conséquences alarmantes tant pour les agents que leurs missions.

VOTE : **Contre** à l'unanimité sur la décision d'arrêt des activités.

Force Ouvrière motive en maintenant son choix de vote car elle estime et dénonce que l'arrêt des activités relève bien plus d'une décision comptable qu'une décision liée aux besoins en tant que service public. Par ailleurs, Force Ouvrière rappelle son attachement au service public et revendique sans relâche le maintien de tous les sites, implantations et de l'ensemble des activités du Cerema.

Le DG, malgré ce vote contre pourtant explicite, prend la décision d'arrêter les activités de la SEMR. C'est donc un réel coup dur porté contre ce jeune établissement public qu'est le Cerema et contre son champ d'activité « Infrastructures », historique et reconnu de longue date, sans oublier les agents les premiers concernés par cette fermeture...

De plus, la voilure du Cerema est prévue pour se réduire encore davantage, avec notamment la demande d'arrêt des activités liées au Contrôle Réglementaire de la Construction (CRC) à l'horizon 2020 et les décisions qui pourraient être prises dans les futurs projets de service.

Interpelé sur ce sujet, le DG précise qu'il n'a actuellement pas de réponse à nous apporter et qu'il accordera un temps important d'échanges lors du prochain CTE prévu le 11 juillet.

Pour Force Ouvrière, les corbeaux commencent à tourner au-dessus du Cerema.

Comme pressenti par Force Ouvrière, sans vouloir être alarmiste, puis annoncé par la direction, le Cerema entre dans une période très délicate pour le devenir des agents et de leurs activités ainsi que celui des implantations.

Force Ouvrière constate, une fois encore, que lorsqu'un sujet recueille un vote unanimement défavorable deux fois de suite, le DG maintient sa décision !

Force Ouvrière ne restera pas attentiste et se montrera ferme, offensive tout en restant constructive au bénéfice des agents, de leurs activités et des implantations.